



MON ORDRE et MOI

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Vœux



La présidente, Pascale Mathieu et les membres du Conseil national, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.

[Lire la suite](#)

Les actualités



Suite à la constatation d'une vacance de postes, une élection complémentaire a eu lieu afin de pourvoir aux postes vacants soit une femme pour le collège libéral du secteur "La Réunion-Mayotte" et un homme pour le collège « salarié ».

[Lire la suite](#)

Kinésithérapie salariée, chiropraxie, apprentissage, accès direct, ...

Les dossiers de la profession présentés au ministère.

[Lire la suite](#)



Vers une filière doctorale

Un parcours « Ingénierie des métiers de la rééducation fonctionnelle » au sein du Master 2 « Ingénierie de la santé » de l'Université de Lille.

[Lire la suite](#)

Obligation d'affichage des tarifs

Rappel : comme nous vous l'avons indiqué précédemment, vous devez appliquer les règles d'affichages rappelées ci-après.

[Lire la suite](#)



Discriminations et accès aux soins

Les recommandations du Défenseur des droits.

[Lire la suite](#)

Prix de l'Ordre

Le Jury du Prix de l'Ordre s'est réuni et a désigné les lauréats de l'édition 2018.

[Lire la suite](#)



EService

De nouveaux services en ligne pour gérer les CPS et les CPE des collaborateurs.

[Lire la suite](#)

Le chiffre du mois

93 000

C'est le nombre de kinésithérapeutes en exercice au 1er janvier 2019

85,37 % sont libéraux, 14,63 % salariés

50,24 % sont des femmes et 49,76 % des hommes

Le saviez-vous ?

Le CNO a actualisé certains avis déontologiques et en a publié de nouveaux :

[Retrouvez-les ici](#)



La vidéo



Isabelle Aboustait
Présidente des soins AP-HP

Revivez les principaux moments du colloque du CNO :
Sauvons la kinésithérapie salariée



Facebook Twitter LinkedIn